

Petites Nouvelles du Dragon

Mai 2023



VIE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2022-2023, 12 élèves sont scolarisés en CP et CE1. Charlotte Servant, qui est chargée d'école, assure l'enseignement les lundis, mardis et jeudis ; Elodie Chany la relaie les vendredis. Cantine : comme les années précédentes, Mireille Boyer se fait un plaisir de préparer et de servir aux enfants des menus variés et équilibrés. Transport des enfants : il est assuré par l'entreprise Joubert, sous la responsabilité de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier. L'itinéraire a été établi avec soin pour garantir aux enfants des durées de trajets aussi réduites que possible.



BIBLIOTHEQUE

Vous êtes bienvenus tous les mardis de 17h00 à 18h00 pour choisir parmi les romans, documentaires, revues, B.D. mis à votre disposition celui ou celle que vous aimeriez emprunter. Et si nous n'avons pas encore celui que vous recherchez, nous pouvons nous le procurer et vous le réserver ! Vendredi 30 juin, le bibliobus sera à Saint Privat à 10h. A cette occasion, la presque totalité des ouvrages mis à notre disposition par la médiathèque départementale du Puy sera renouvelée. N'hésitez pas à venir faire un tour pour découvrir cette bibliothèque ambulante super bien équipée. Vous pourrez aussi emprunter directement, sur place, livres, albums, BD, documentaires...



ÉPICERIE DU DRAGON

Depuis le 24 mai 2022, notre petite épicerie est officiellement gérée par une association : « L'épicerie du Dragon ». Chacun peut devenir membre pour un montant libre, à partir de 3€ par famille. Ces adhésions garantissant à l'épicerie une totale indépendance par rapport aux institutions, quelles qu'elles soient. Et elles offrent aux adhérents la possibilité d'acheter à prix coûtant, donc à marge zéro pour l'association, conserves, produits frais, légumes, d'origine essentiellement locale.



Les adhérents peuvent également, s'ils le souhaitent, s'attarder un moment pour déguster gratuitement gâteaux et boissons offerts dans une ambiance conviviale et détendue.

Horaires : tous les mardis de 16h00 à 18h30



CLUB DU PIED DE ROSES

Le 14 mars dernier, les aînés ruraux de Saint Privat du Dragon auxquels s'étaient joints les représentants de l'Interclubs de Paulhaguet, autour de Marie-Paule Gotz, présidente de l'association Générations mouvement de Haute-Loire, ont rendu hommage à Lucette Coste pour son engagement ces 20 dernières années en tant que présidente du Club du Pied de Roses de Saint Privat du Dragon. Une médaille de la Fédération lui a été remise en reconnaissance de son investissement dans son club. Merci, Lucette !



ACTIVITES PROFESSIONNELLES



La Maison Chaumet est ouverte depuis le 1er février et Sylvie Vigier, responsable de cette « Maison partagée pour seniors » y accueille actuellement 2 résidents mais des places sont encore disponibles.

Les nouveaux venus s'acclimatent bien : repas soignés, promenades quand le temps le permet, jeux et activités dans le village offrent aux colocalitaires un cadre de vie sécurisé, chaleureux et convivial.

La Maison Chaumet propose également un accueil temporaire pour personnes âgées, à la journée, à la demi-journée ou à l'heure, une ou plusieurs fois par semaine.

Renseignements : 06 19 22 96 60
ou contact@maisonchaumet.fr





La Pension du Dragon

Ouverture d'une pension canine à Cerzat du Dragon :

La pension du Dragon

Claire Coste, attirée depuis toujours par les animaux de compagnie, a décidé d'en faire son métier et s'est formée pour obtenir le diplôme ACACED

9 boxes (intérieurs et extérieurs) modernes et parfaitement équipés sont là pour accueillir vos chiens, été comme hiver, dans les meilleures conditions. Ils disposeront également d'un parc de 2000m2 pour se défouler.

Pour tout renseignement, appelez le 06 69 90 23 75

<https://lapensiondudragon.fr/>



DE LA GYM TOUT EN DOUCEUR

« Gym équilibre » animée par Marie-France Hermet les jeudis à 10h30, salle polyvalente. Avec 12 participants actuellement inscrits, le cours est complet pour cette série de 12 ateliers proposés par l'ARSEPT et la CARSAT.

Si d'autres personnes veulent en savoir plus sur cette activité, elles peuvent demander à assister gratuitement à une séance.

Et pour la saison prochaine, de septembre 2023 à juin 2024, un cours de gym dans le même esprit, géré cette fois par Pleine Nature du Haut-Allier et animé par Marie-France Hermet et Patrick Darbousset pourrait être mis en place à condition de réunir 15 à 17 participants.



CCAS

Cette année un peu de changement. Avant de rentrer dans la grisaille de l'hiver, le repas des aînés offert par le CCAS et la mairie aura lieu en octobre, à ce moment de l'année où les plannings des uns et des autres sont un peu moins chargés ! La date et le lieu seront communiqués ultérieurement.



TRAVAUX DIVERS

La commune dispose d'un camion benne acheté en fin d'année dernière afin de faciliter le travail de Frédéric Py employé communal.

Les travaux d'entretien des chemins se poursuivent. Les beaux jours sont attendus pour procéder au rebouchage des trous qui compliquent la circulation.

Fibre : quelques villages sont encore à connecter.



RETROSPECTIVE SAINT PRIVAT UN DRAGON BIEN ANIME



Samedi 8 octobre 2022

« Il était une fois Saint Privat du Dragon... » En s'appuyant sur les archives municipales, les comédiens de la Mobile Compagnie nous ont fait faire un petit tour dans le passé de la commune, réveillant anecdotes et souvenirs pour le plus grand plaisir de la quarantaine de spectateurs.



Mardi 1er novembre 2022

Proposée par l'épicerie et la bibliothèque, une « fête de la citrouille » très animée ! Après la déambulation des enfants déguisés dans le bourg de Saint Privat, une soixantaine de personnes, petits et grands, se sont retrouvées à la Maison Chaumet pour partager la délicieuse soupe de saison concoctée sous la direction de William, et déguster ensuite tout un assortiment de gâteaux accompagnés de vin chaud ou jus de pommes à la cannelle.



Les 10 et 11 novembre 2022

Sous l'égide de la Communauté de communes du Haut Allier, l'exposition « La Fontaine » a fait escale à la salle polyvalente de « Saint Privat du Dragon ». La visite animée par Iris a enchanté aussi bien les enfants de l'école le jeudi que le public le vendredi après-midi.



Lundi 5 décembre 2022 Journée mondiale du bénévolat ! Une invitation à donner de son temps pour contribuer à l'animation de la commune, que ce soit en tant que membre d'une association ou pas, comme la douzaine de bénévoles le fait à Saint Privat du Dragon. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à les rejoindre !





Samedi 10 décembre 2022

Atelier « cartes de vœux solidaires » à la Maison Chaumet, organisé par la bibliothèque et suivi d'un goûter offert à tous les participants. La cinquantaine de cartes réalisées ont été remises aux EHPAD et ADMR du territoire pour être offertes à des personnes âgées isolées.



Samedi 17 décembre 2022

« Noël, ça vous chante ? » Belle ambiance pour ce spectacle musical et clownesque qui a réuni 45 petits et grands rêveurs. Tous se sont ensuite retrouvés en compagnie de Monsieur Noël pour un moment gourmand assuré bénévolement par Le Comité du Dragon.



Judi 19 janvier 2023

Ouverture des « Nuits de la lecture » sur notre territoire par la bibliothèque avec la participation de Pierre Benoist. Auteur entre autres de « La bête du Gévaudan » et de la trilogie « Mandrin », Pierre Benoist vit à Pradelle et est reconnu pour ses écrits documentés sur l'histoire de notre région.



Mardi 18 avril 2023

L'épicerie du Dragon a organisé pour les enfants une animation gratuite, orchestrée par Iris de 16h à 19h, sur le thème de Pâques et du Printemps. Petits paniers fabriqués pour l'occasion, chasse aux œufs dans le bourg, histoire contée et animée, poème imaginé pour l'occasion : tout était là pour faire de cette après-midi un moment de joyeuse effervescence. Puis enfants et adultes se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet gourmand ouvert à tous.



Samedi 22 avril 2023

Superbe ambiance pour le bal trad organisé par Le Comité du Dragon avec les groupes bien connus, « Drau » et « Derrière chez Nous » (merci à Bernadette et Georges). Les amateurs sont venus nombreux pour les écouter et danser, jusque tard dans la nuit, dans la belle énergie des airs issus du patrimoine culturel du Massif Central !



Les 5 et 6 mai 2023 « Chant du Dragon »

Conférence Dr Deniza Popova « transmission orale et musique traditionnelle », ateliers pour les enfants, bal, concerts... La culture musicale Serbe et Bulgare était à l'honneur à Saint Privat pour fêter notre Dragon tutélaire.

Le 5, les écoliers de Mercoeur-Ally, Villeneuve d'Allier, Saint Ilpize, Cerzat, Couteuges et Saint Privat étaient réunis pour de nombreuses activités sur ce thème.

21h Bal sous les étoiles avec Demö.

Le 6, 14h30 ateliers cerf-volants et dragons - 16h chorale, chants Bulgares et carnaval - 19h Fanfare du Monastier - 20h30 Concerts avec Opus Délirium (hip hop electro Balkan), Ekrem Mamutović Orkestar et Dj Baba Raspopov.

Le Comité du Dragon était également présent à la manifestation ce jour-là et a proposé des crêpes.



LE DRAGON ET SON AGENDA



Lundi 22 mai 2023 20h00

Réunion publique sur la reprise des tombes abandonnées au cimetière de « La Croizette »



Dimanche 25 juin 2023

Fête des voisins sur l'Esplanade ! Des barnums seront mis à disposition, des tables installées et la sangria offerte par Le Comité du Dragon pour un repas improvisé avec les plats et boissons apportés par chacun.





Vendredi 16 juin 2023

A la salle polyvalente à 19h30 : Hélène Micollet, détective des Mémoires émotionnelles et familiales, propose une conférence sur « La place dans la fratrie ».

Quel est son impact dans notre mode relationnel et notre rôle professionnel ? Aîné, petit dernier, jumeau... Et dans les familles recomposées ?

Entrée libre ! Réservation conseillée auprès de Mireille 06 69 05 62 50 ou Hélène 06 71 02 06 38



Samedi 26 et dimanche 27 août 2023

Fête patronale organisée par Le Comité du Dragon. Toutes les précisions concernant le déroulement de l'événement vous seront communiquées en temps utile.



Chaque vendredi, depuis le 16 septembre Le Comité du Dragon vous donne rendez-vous à la Maison Chaumet à partir de 15h pour des parties de scrabble, dames, Rummikub, belote ou autres, autour d'un café-pâtisserie maison.

Participation gratuite, plaisir assuré !



PELE MELE



NOUVEAUX HABITANTS

Il est né le 25 décembre dernier : Bienvenue à Maxence à Saint Privat du Dragon ! Nous lui souhaitons une vie de bonheur et de réussite.

Toutes nos félicitations à ses parents, Amandine Deberle et Mathieu Chauvel.



MESSES

Messe dominicale à 9h30 en l'église de Saint Privat dimanche 21 mai 2023.

Les horaires de juin pour la paroisse seront affichés à la porte de l'église.



RECYCLAGE

Succès habituel pour la benne à encombrants mise à la disposition des habitants de la commune du 20 au 25 avril 2023.

Une benne à ferraille sera également mise à leur disposition le samedi 24 et le dimanche 25 juin 2023 et installée à l'entrée du bourg, parking Sabatier. Les fonds récoltés contribueront à la remise en état d'objets du petit patrimoine communal.



REPertoire DES SERVICES DU DRAGON

Mairie

04 71 76 63 32 st-privatdudragon@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

lundi de 13h à 18h

mardi de 13h à 17h30

mercredi de 13h à 17h30

vendredi de 9h à 12h

Colibri

Réservation au 06 72 04 04 48

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

<https://www.rivesduhautallier.fr/colibri>

Bibliothèque

Tous les mardis de 17h00 à 18h00

Renseignements et réservation au 06 01 20 50 99

Epicerie

Tous les mardis de 16h00 à 18h30

Renseignements et commandes au 06 50 66 75 47

Barnum à louer

Dimensions 6M/3M ou 3M/3M

Renseignements AU 06 50 66 75 47

Site Internet <https://saintprivatdudragon.com/>

Facebook

<https://www.facebook.com/saintprivatdudragon/>



Illiwap

application téléphone mobile qui permet de suivre les informations essentielles de la commune telles : arrêts, alertes, agenda des festivités ...





GESTION DES DECHETS

Les jours de collecte du SICTOM relatifs aux ordures ménagères ont été modifiés.



Bac gris (ordures ménagères résiduelles non recyclables)

Le vendredi des semaines impaires pour les hameaux suivants : Le Bourg, Belmont, Sauvanirgues, Le Croizet, La Fouillouse, Le Chalet, Alleret, La Bergerie, Le Cruzat, Chambord, Aubérat, Cerzat, Peygerolles, Les Bayores.

Le mercredi des semaines paires pour les hameaux suivants : L'Hermet, La Brizette, La Bomberie, Souleytte, Drols, Feynerolles.



Bac de tri (ordures recyclables)

TOUTE la commune, le mardi des semaines paires.

À COMPTER DU 1er MAI 2021
Le tri se simplifie, 100%
 des papiers et des emballages vont dans le bac de tri.

SICTOM
 ISOIRE/REDOUE
 L'environnement au quotidien

PAPIERS ET EMBALLAGES TOUS AU TRI!

Astuces et conseils sur consignedetri.fr



Compost, Important : à partir de janvier 2024, les déchets qui fermentent ne devront plus être mis dans nos containers de collecte mais devront être compostés.

En plus des composteurs individuels que certains habitants possèdent déjà, il y a les composteurs partagés de Belmont et du Bourg.

Si vous pensez qu'un composteur partagé serait utile dans votre village, merci de le signaler en mairie.



Conteneurs à verre

La commune dispose de 2 conteneurs à verre, un au bourg de Saint Privat et un second situé au croisement de la départementale directions Saint Ilpize-Le Chalet-Lavoute Chilhac-La Chomette.

Si les conteneurs sont pleins, veuillez attendre le prochain passage de collecte et ne pas déposer de verres à côté. Merci de votre compréhension.



Conteneurs à vêtements

Les conteneurs à vêtements les plus proches se situent à Paulhaguet et à Chilhac.

Veuillez prendre note des mêmes recommandations que précédemment lorsque les conteneurs sont pleins.



Déchets sauvages

Le déversement de déchets verts et autres dans la nature est strictement interdit. Cet acte peut être passible d'une amende.

Les déchetteries de Langeac et Brioude sont à votre disposition. Leurs accès sont gratuits.





S.I.C.T.O.M. Issoire-Brioude

Collecte, tri et valorisation des déchets

Adresse

ZA de Vieille Brioude, 2 Les Redondes, BP 88,
43102 Brioude Cedex
TÉL : 04 71 50 32 92

Ouverture du Lundi au samedi inclus
Du 1^{er} Avril au 30 Septembre : 8h - 19h
Du 1^{er} Octobre au 31 Mars : 8h - 18h

Déchèterie de LANGEAC
ZA DE CHAMBARET
43300 LANGEAC
TEL : 04 71 77 14 44

Déchèterie de BRIOUDE
RUE JULIEN FAYOLLE
43100 BRIOUDE
TEL : 04 71 74 95 51

DÉCHETS CHIMIQUES : LE BON GESTE, C'EST D'ALLER EN POINT DE COLLECTE ET EN DÉCHETTERIE

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



Antigel, anti-goudron, filtre à huile, polish, liquides de dégivrage et de refroidissement.

DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



Chlore, désinfectants de piscine, régulateur PH.

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

DÉCHETS DES PRODUITS SPÉCIAUX D'ENTRETIEN MAISON



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Les déchets chimiques issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ne polluons plus les poubelles, apportons nos déchets chimiques en point de collecte et en déchetterie.



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services du cabinet
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE
D'ÉCOBUAGES ET DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le Puy-en-Velay, le 14/02/2023

A l'approche du printemps, et alors que les conditions météorologiques et la période de congés actuelles favorisent les travaux d'écobuage et de jardinage, le préfet de Haute-Loire appelle les usagers à la plus grande prudence dans le cadre de l'emploi du feu en extérieur. Il tient à rappeler la réglementation en vigueur afin d'éviter des départs de feux non maîtrisés. En 2022, à la même période, l'usage inapproprié de cette technique a généré plusieurs dizaines d'interventions des sapeurs-pompiers de Haute-Loire.

Qu'est-ce que l'écobuage ?

Il s'agit d'une technique de brûlage de végétaux sur pieds ou coupés, qui doit être effectuée dans un but agricole ou pastoral.

Quant aux déchets verts, l'article R541-8 du code de l'environnement classe les déchets verts (résidus de tailles d'arbres, de haie, élagages...) dans la catégorie des déchets ménagers, dont le brûlage à l'air libre est interdit durant toute l'année par le règlement sanitaire départemental. Ces déchets doivent donc être transportés en déchetterie, compostés ou broyés.

Quelle est la réglementation ?

En Haute-Loire, l'écobuage est réglementé par arrêté préfectoral SIDPC 2016-04 du 13 mai 2016 pour tout brûlage de végétaux réalisé à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, maquis et garrigues.

Les propriétaires de terrains boisés ou non, ou les occupants de ces terrains du chef de leur propriétaire peuvent faire de l'écobuage à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, maquis et garrigues selon les conditions suivantes :

- du 1er octobre au 29 février, il est interdit à toute personne autre que le propriétaire ou l'exploitant du terrain, boisé ou non de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois, forêts ou terrains assimilés ;
- du 1er mars au 31 mai, il est interdit à tous de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts, s'il n'y a pas d'autorisation du maire ;
- du 1er juin au 30 septembre, il est interdit à tous de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, landes, maquis et garrigues. Sur cette période, une dérogation peut être accordée par le préfet.

La demande d'autorisation doit être déposée au moins quinze jours à l'avance à la mairie, rédigée sur papier libre. Elle est ensuite délivrée par le maire avec avis du directeur départemental des territoires ou du responsable de l'Office national des forêts si les bois sont soumis au régime forestier.

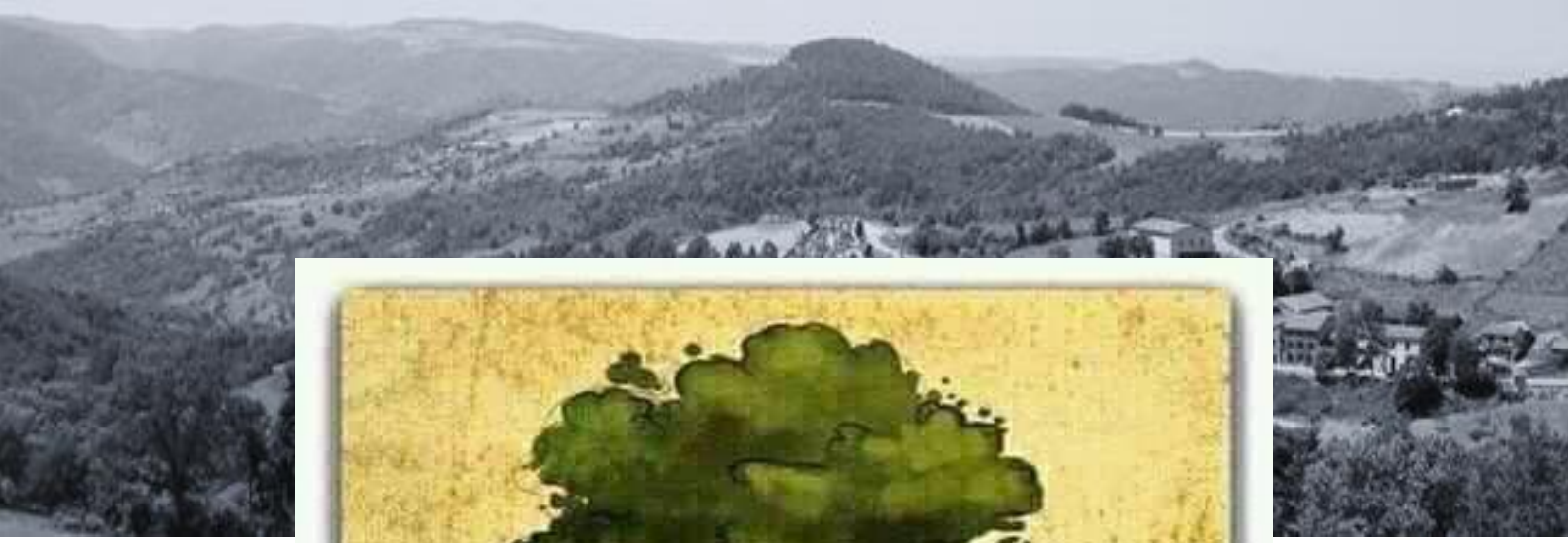
La demande de dérogation est souscrite en mairie au moins quinze jours avant l'opération, accompagnée d'un plan, d'un écrit du propriétaire donnant son accord pour un feu sur son terrain. Le maire transmet ensuite son avis au préfet huit jours avant le début de l'opération de brûlage.

Le non-respect de cette réglementation est passible d'une contravention de quatrième classe, conformément à l'article R163-2 du code forestier (135 euros).

Il est rappelé que les sapeurs-pompiers ne pratiquent pas la surveillance des écobuages et que celle-ci incombe à ceux qui le pratiquent.

Toutes les informations relatives à l'écobuage et au brûlage des déchets verts sont en ligne sur le site Internet des services de l'État en Haute-Loire : <http://www.haute-loire.gouv.fr/dechets-verts-et-ecobuages-reglementations-a2531.html>





Conseil d'un arbre:

- Se tenir droit et fier
- Bien épanouir ses branches
- Boire beaucoup d'eau
- Se souvenir de ses racines
- être satisfait de sa beauté naturelle
- Profiter de la vue

